

FICHE DE RECRUTEMENT

MISSION DE PEMF SATELLITE

En référence aux circulaires :

Décret n°2015-8883 relatif à la fonction de maître formateur et de conseiller pédagogique dans le premier degré.
Arrêté du 28 juillet 2015 fixant les modalités de détermination des allègements de service attribués aux maîtres formateurs.

❖ Les missions du poste :

Le PEMF satellite est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Education nationale. Il exerce ses missions de formateur sous l'autorité fonctionnelle conjointe de l'adjoint en charge du premier degré, de l'IEN pilote du pôle de formation et du Directeur de l'Ecole d'Application auquel il est rattaché pour l'exercice de ses fonctions de PEMF.

Ouvert aux enseignants du premier degré titulaire du CAFIPEMF qui n'exercent pas en école d'application. Le maître formateur satellite (PEMF satellite) est un enseignant chargé de classe et déchargé partiellement à hauteur de 33% d'un temps plein pour assurer des missions de formation initiale et continue.

Le professeur des écoles maître formateur intervient à plusieurs niveaux :

- Il assure l'accueil dans sa classe d'étudiants lors des stages d'observation et de pratique accompagnée ou, le cas échéant, d'élèves fonctionnaires et de professeurs stagiaires ;
- Il organise des visites conseils et assure le suivi des étudiants, élèves fonctionnaires et professeurs des écoles stagiaires dont il est référent ;
- Il rédige des rapports de visite et participe au processus d'évaluation de la formation ;
- Il élabore et réalise des actions de formation entrant dans le cadre de la formation initiale (dont interventions à l'université et à l'INSPE) et de la formation continue des personnels enseignants du premier degré ;
- Il est amené à suivre des enseignants néo titulaires et assurer des missions de mentorat ;
- Il peut être amené à participer aux groupes départementaux pilotés par les IEN-CCPD ;
- Le PEMF bénéficie d'un allègement d'un tiers de son service hebdomadaire d'enseignement de 24h (288h) et d'un allègement de deux heures hebdomadaires en moyenne annuelle du service des 108h dédiées à ses missions de PEMF. Ces modalités particulières d'exercice reposent sur un investissement réel au service de la mission et de la présence en classe ainsi qu'une disponibilité accrue. Toute modalité personnelle d'exercice des missions sera examinée au regard des nécessités de service ;
- Des déplacements sur le département sont inhérents à la fonction. Le remboursement des frais occasionnés est pris en compte dans le cadre d'une enveloppe contingentée.

❖ Compétences attendues :

- Des compétences didactiques et pédagogiques avérées dans tous les domaines disciplinaires, pour tous les niveaux de classe ;
- Une bonne expertise de la pratique de la classe et de la polyvalence du métier ;
- Une connaissance solide et actualisée du système éducatif, des programmes scolaires, des textes officiels, des outils ressources et des dispositifs institutionnels permettant d'améliorer le suivi et la réussite des élèves ;
- Une bonne culture de l'évaluation ;
- Une bonne maîtrise de l'ingénierie de formation à partir des référentiels de compétences professionnelles (positionnements, exploitation des positionnements, constitutions de groupes de travail, formations) ;
- La capacité à s'investir dans des actions d'innovation et d'expérimentation ;
- D'excellentes compétences relationnelles et communicationnelles (orales et écrites) ;
- Une maîtrise des outils numériques et des ressources en ligne (dans le cadre de la formation à distance, notamment) ;
- Des qualités de discrétion, de loyauté, de confidentialité ;

- Il est également attendu d'eux qu'ils poursuivent une démarche individuelle de formation dans les domaines qui relèvent de leur(s) champ(s) d'intervention ;
- De réelles capacités d'adaptation de l'emploi du temps sont attendues sur le poste.

❖ **Conditions pour postuler (courrier de motivation, CV...) :**

Les enseignants qui souhaitent faire part de leur candidature déposeront un CV et une lettre de motivation sur COLIBRIS.

❖ **Conditions de recrutement :**

Les membres du jury classent les candidats au regard de leurs compétences, de l'expérience et des besoins géographiques. Les agents retenus seront titulaire du CAFIPEMF.

La mission durera un an avec tacite reconduction sur avis de l'IEN pilote du Pôle de formation

❖ **Constitution de la commission d'entretien :**

La commission est composée, à titre indicatif, d'un IEN pilote de Pôle, du CPD en charge de la formation initiale et continue et d'un DEA